



ACHAT DE PRESTATIONS DE TRANSPORT DE BOIS DE FORET

ACCORD-CADRE A EXECUTION MIXTE N° 2026-8365-003

Lot n° :(Le cas échéant)

APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN

(passé en application des articles L.2113-10 et R.2113-1, L.2124-2 et R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique)

ACTE D'ENGAGEMENT ET BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

A. Objet de la consultation

■ Objet du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de transport de bois rond issus des forêts publiques relevant du régime forestier (billons résineux) dans les départements de la Gironde, des Landes et du Lot et Garonne.

B. identification du pouvoir adjudicateur

■ Désignation du pouvoir adjudicateur :

Office National des Forêts

Direction territoriale Centre-Ouest-Aquitaine

Agence Territoriale Landes Nord Aquitaine

9 Rue Raymond Manaud

33520 Bruges

La personne signataire de l'accord-cadre est Yann ROLLAND, Responsable commercial bois et services de la Direction Territoriale Centre Ouest Aquitaine.

C. CONTRACTANT

Nom de l'opérateur économique ou nom du mandataire du groupement (à compléter) :

.....
.....
.....

N° d'identification (R.C., SIRET) :

Représenté par M/Mme.....

Le cas échéant : Nom(s) de(s) l'opérateur(s) économique(s) déclaré(s) comme **sous-traitant(s)** avant la signature du présent accord-cadre :

☐ Le candidat se présente seul

☐ Le candidat agit en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint dont les membres sont détaillés ci-dessous :

1- Je soussigné, _____ (Nom et Prénom),
agissant en qualité de _____ de la
société (dénomination, forme juridique) _____ au Capital
de _____ dont le siège social est à _____
_____ (adresse), immatriculée comme
suit :

- Numéro d'identité entreprise (Siret/Siren) : _____
- Numéros d'identification au registre du commerce : _____
- Code d'activité économique principale (APE) : _____

2 - Je soussigné, _____ (Nom et Prénom),
agissant en qualité de _____ de la
société (dénomination, forme juridique) _____ au Capital
de _____ dont le siège social est à _____
_____ (adresse), immatriculée comme
suit :

- Numéro d'identité entreprise (Siret/Siren) : _____
- Numéros d'identification au registre du commerce : _____
- Code d'activité économique principale (APE) : _____

DECLARE / DECLARONS avoir pris parfaite connaissance et accepté sans modification les documents contractuels suivants :

- Le Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (CCATP) ;
- Le Règlement National d'Exploitation Forestière et les Clauses Générales d'Achat de prestations de transport routier de bois.;

M'ENGAGE / NOUS ENGAGEONS sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies, après avoir fourni les certificats et attestations prévus à l'accord-cadre.

L'offre ainsi présentée (conditions techniques et financières), ne me / ne nous liant toutefois, que si son acceptation m'est / nous est notifiée dans un délai de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

D. PRESTATIONS COMMANDEES

D 1 Prestations principales :

Les prestations objet du présent marché sont détaillées ci-après :

☒ Transport routier de bois

☒ Autre description complémentaire des prestations principales :

- Sauf clauses particulières dans le cadre de marché subséquent, la prestation comprend l'exécution des opérations de chargement, de calage, d'arrimage et de déchargement, depuis la zone de mise à disposition des produits, jusqu'au lieu de livraison (annexe 3 du CGA de transport), le nettoyage des routes des matériaux que le chargement des bois a déposés ainsi que le maintien en état de fonctionnement des fossés ou tous ouvrages d'écoulement des eaux, des panneaux de signalisation et autres équipement d'aménagement (article 3.5 du RNEF) ;
- Rappeler sur la lettre de voiture le numéro du lot chargé ainsi qu'une estimation des quantités restantes sur dépôt ou s'il s'agit du dernier chargement du lot (si le chargement est complété par un autre lot, devra être mentionné les proportions par lots);
- S'assurer que le numéro du lot reste visible après chargement (en laissant notamment des billons marqués...).
- Opération nécessaire à la quantification des produits transportés (pesée suivant un dispositif de pesée certifié, relevé des plaquettes ou des numéros des pièces...).

D 2 Prestations complémentaires :

Manutention de bois sur place de dépôt ou parc de vente

D 3 Lieux d'exécution du lot :

Les déchargements sont définis dans l'article 3.1.1 du règlement de consultation.

** dispositif de pesée certifié par un organisme agréé.

Le transport vers des destinations non listée ci-dessus ou sur des distances prévisionnelles supérieures à celles prévues dans le bordereau des prix unitaire se fera dans le cadre de marché subséquent.

D 4 - Passation des commandes :

Tout transport fera l'objet d'un ordre de transport (pouvant comprendre plusieurs transports, cf. article 3-1 des clauses générales d'achat de prestations de transport routier de bois) et précisant s'il s'agit de transports suivant un cadencement ou du transport de la totalité d'un lot de bois dans le délai d'exécution.

D 5 - Prescriptions spécifiques ou particulières relatives à l'exécution des prestations :

Pour les bois réceptionnés à la tonne et livrés vers un site dépourvu d'un dispositif de pesée certifié par un organisme agréé, la pesée pourra s'effectuer sur le trajet sur un lieu indiqué par l'ONF, les frais engendrés seront à la charge du titulaire.

D 6 - Dérogations aux clauses générales d'achat de prestations de transport routier de bois:

Le titulaire ne pourra prétendre à L'article 5.6 des clauses Générales d'achat de prestations de transport routier de bois.

E. Quantité de commande – Prix

E 1 – Quantité de commande prévue par l'accord-cadre :

Les quantités estimées annuellement sont définies dans l'article 3.1.1 du règlement de consultation.

E 2 – Volume des marchés subséquents :

Je suis également informé que l'attribution des marchés subséquents sera faite après remise en concurrence des différents attributaires et, qu'en conséquence je ne pourrai pas prétendre à un volume minimum de commande dans le cadre du périmètre de ces remises en compétition.

E 3 – Prix arrêtés par l'accord-cadre :

E3.1 - Bordereau des prix unitaires :

Les prix applicables au présent marché sont précisés au bordereau de prix ci-dessous dûment complété et signé par le titulaire.

Commune de Destination (dépt)	Pesage** sur le site de livraison	Déchargement par le client possible	Agrément préalable du transporteur s	Produits	Unité de réception
Ville (département)	OUI/NON		OUI/NON	Grume et billons feuillus	Tonne

Lot 1 :

Tranche kilométrique	Prix transport en H.T (comprenant chargement-déchargement) pour SEISSAN	
	€/tonne	€/m3a
0-20 km		
21-40 km		
41-60 km		
61-80 km		
81-100 km		
101-120 km		
121-140 km		
141-160 km		
161 -180 km		
181-200 km		
201-220 km		
221-240 km		
241-260 km		
261-280 km		
281-300 km		

Lot 2 :

Tranche kilométrique	Prix transport en H.T (comprenant chargement-déchargement) pour MIMIZAN	
	€/tonne	€/m3a
0-20 km		
21-40 km		
41-60 km		
61-80 km		
81-100 km		
101-120 km		
121-140 km		
141-160 km		
161 -180 km		
181-200 km		
201-220 km		
221-240 km		
241-260 km		
261-280 km		
281-300 km		

Lot 3 :

Tranche kilométrique	Prix transport en H.T (comprenant chargement-déchargement) pour PARENTIS EN BORN	
	€/tonne	€/m3a
0-20 km		
21-40 km		
41-60 km		
61-80 km		
81-100 km		
101-120 km		
121-140 km		
141-160 km		
161 -180 km		
181-200 km		
201-220 km		
221-240 km		

241-260 km		
261-280 km		
281-300 km		

Tranche kilométrique	Prix transport en H.T (comprenant chargement-déchargement) pour TARTAS	
	€/tonne	€/m3a
0-20 km		
21-40 km		
41-60 km		
61-80 km		
81-100 km		
101-120 km		
121-140 km		
141-160 km		
161 -180 km		
181-200 km		
201-220 km		
221-240 km		
241-260 km		
261-280 km		
281-300 km		

Le volume pris en compte est le volume calculé par application de la norme NF B53-020 (décembre 2010). Par ailleurs, dans le cadre des mesures mises en œuvre pour assurer le respect des charges autorisées par véhicules de transport, toute quantité dépassant le poids total en charge autorisé ne sera pas pris en compte dans le règlement de la prestation.

Pour des bois d'une masse brute du m3a (stère) inférieure à 400 kg/m3a, le chargement sera ramené à un minimum de 400 kg le m3a.

La distance de transport retenue pour la détermination du prix de la prestation dans le cadre de l'application de la grille kilométrique est celle de l'itinéraire autorisé le plus direct (source google map ou viamichelin).

E 4 - Prix des prestations complémentaires :

Prestations complémentaires	Prix en € HT	Unité
☒ Manutention de bois		heure

F. Durée

L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification. Il est renouvelable par tacite reconduction, par période d'une année. En cas de non-reconduction, le pouvoir adjudicateur notifiera sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception, 4 (quatre) mois avant la fin de l'année en cours. Toutefois la durée totale de l'accord-cadre ne pourra pas excéder 4 (quatre) ans. Le titulaire de l'accord-cadre marché ne peut refuser la reconduction de l'accord-cadre.

L'émission des bons de commande ne pourra intervenir que pendant la durée de validité de l'accord-cadre. Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité de l'accord-cadre. Dans ce cas, leur durée d'exécution est fixée à deux mois maximum.

G. Sous-traitance

A la remise de son offre, le candidat fournit au pouvoir adjudicateur une (des) déclaration(s) de sous-traitance rédigée(s) ou un (des) engagement(s) écrit(s) du (des) sous-traitant(s).

La notification du marché emporte acceptation du (des) sous-traitant(s) et agrément de ses (leurs) conditions de paiement.

Le montant total des prestations que le candidat envisage de sous-traiter est de :

Montant en Euros HT :

.....

Montant en Euros TTC :

.....

H. Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint)

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

I. Compte(s) à créditer (IBAN ET BICS)

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues, au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit :

TITULAIRE (ou mandataire en cas de groupement d'entreprises)			
- du compte ouvert au nom de :			
- à (établissement de l'agence, adresse):			
- code banque	- code guichet	- n° de compte	- clé RIB
IBAN :			

Ce cadre doit obligatoirement être complété.

J. Signature de l'offre par le candidat

J'affirme/Nous affirmons, sous peine de résiliation de l'accord-cadre ou de mise en régie à mes/nos torts exclusifs, n'entrer dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L2141-14 du code de la commande publique.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

K. Décision du pouvoir adjudicateur

Pour valoir acte d'engagement, la présente offre est acceptée pour les lots n° : _____

Elle est complétée par les annexes suivantes :
(cocher la case correspondante)

☐ Annexe n° ... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4)

☐ Annexe n° ... relative à la mise au point de l'accord-cadre

Fait à Le	Pour l'Office National des Forêts, La Direction territoriale Centre-Ouest-Aquitaine, Le responsable commercial bois et services Yann Rolland
------------------	---